



SUR LE CARACTÈRE TEMPORAIRE ET PERMANENT : L'ARCHIPEL DE L'ARTISTE NOMADE

→ **Els Silvrants-Barclay**

L'occupation temporaire de bâtiments a longtemps offert aux artistes et aux professionnels de l'art les moyens de louer des espaces de travail situés au centre-ville plus grands que la moyenne à des prix abordables. La plupart des artistes organisent l'occupation temporaire de ces espaces par voie légale. D'autres occupent des bâtiments, comme un acte de résistance, pour lutter contre la dégénérescence urbaine. L'occupation des espaces vides comme activisme artistique et possède une longue histoire dans le domaine des arts.

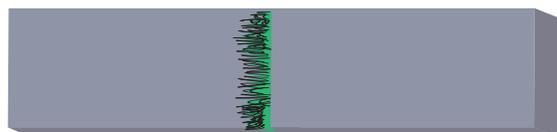
Ces dernières années, les acteurs du secteur commercial et public ont eu recours à l'instrumentalisation de cette pratique avec un enthousiasme grandissant. Depuis, l'occupation temporaire est passée d'une opportunité pour les artistes, les travailleurs communautaires et les initiatives citoyennes, à un outil ciblé pour les décideurs politiques et les promoteurs immobiliers. Dans cet article, nous expliquerons comment les artistes font face à ce changement, et comment un collectif d'artistes bruxellois travaille à l'élaboration de solutions plus durables.

L'ARTISTE NOMADE

Contrairement à la représentation répandue de l'artiste-ermite passant des années retiré du monde à broser une toile dans un grenier, la plupart des artistes préfèrent travailler dans un environnement partagé qui facilite l'échange entre les individus. De plus, une part importante de la vie d'un artiste est nomade : travaillant à l'échelle internationale et sur la base de projets avec des besoins et des ambitions souvent variables, l'artiste saute d'une ville et d'un lieu de travail à un autre. L'occupation temporaire lui offre en cela une solution sur mesure : un engagement limité que le réseau du collectif peut facilement compenser.

Les premières organisations d'ateliers d'artistes à but non-lucratif en Flandre apparaissent au début des années 2000. Leur tâche consiste à organiser et à encadrer structurellement l'occupation temporaire d'espaces inoccupés en ateliers d'artistes. À cette fin, elles travaillent en collaboration avec les gouvernements locaux et les organisations de la société civile. Parfois même, des particuliers sont disposés à offrir des sites patrimoniaux inoccupés aux artistes. Ces efforts de collaboration peuvent sensibiliser davantage les sphères publiques et politiques à la question de l'inoccupation immobilière. Ces efforts soulignent le rôle que peut jouer l'occupation temporaire pour répondre aux besoins de groupes précaires, de projets sociaux ou d'initiatives citoyennes (émergentes et bien implantées). Avec l'avènement du commerce des espaces inoccupés qui par le biais des boutiques "pop-up" introduit de nouveaux modèles de marchés, il devient évident que la demande dépasse progressivement l'offre.

Pour les artistes et les organisations d'ateliers d'artistes, cela signifie entrer en concurrence avec le commerce de l'occupation temporaire de biens immobiliers. L'activité artistique comme raison principale ne suffit plus à garantir l'accès aux espaces inoccupés. Le mot à la mode devient celui de l'engagement social. Les décideurs politiques et les propriétaires attendent désormais des artistes qu'ils deviennent des acteurs et des prestataires de services. Ils se doivent d'organiser des événements ou de donner des ateliers, dans le but de redynamiser un quartier. Cette approche s'éloigne d'une réflexion cohérente de l'occupation des biens immobiliers inoccupés par des projets sociaux pertinents, pour s'orienter vers une stratégie consistant à une remise en état succincte d'un bâtiment ou d'un quartier en vue d'une valorisation et d'un développement économique rapide. C'est dans le cadre de ce processus que les décideurs politiques et les acteurs commerciaux s'avèrent souvent d'excellents alliés.



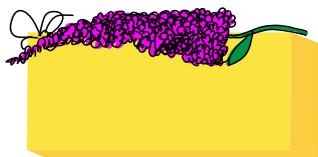
En introduisant des procédures d'appel d'offres officielles, les propriétaires se concentrent désormais sur une occupation temporaire planifiée. Au lieu de faciliter la mise en place des occupations, ils attendent d'elles qu'elles servent un but précis et réalisent des ambitions concrètes. Alors que les autorités publiques associent les objectifs d'une occupation temporaire à une vision plus large de développement urbain, les promoteurs privés l'utilisent comme une "étape préliminaire/un acte d'ouverture" dans une stratégie de développement commercial. En tant que procédure officielle et formelle, un appel d'offre requiert également des compétences administratives et une forme d'organisation juridique fiable. Cela donne un avantage inhérent aux organisations les mieux structurées qui sont non seulement capables de s'orienter facilement dans ces procédures, mais s'adaptent aussi parfaitement à leurs exigences formelles. Progressivement, l'occupation temporaire devient une profession. De leur côté, les groupes précaires ou nomades ont de plus en plus de mal à répondre et satisfaire aux exigences demandées.

L'ARTISTE AUTO-ORGANISÉ

Les artistes à Bruxelles dépendent en grande partie de l'auto-gestion. Cette situation crée une dynamique spécifique dans laquelle plusieurs ateliers auto-gérés migrent d'un lieu temporaire à un autre : Wolke, WTC, Manchester et Level Five, pour n'en citer que quelques-uns. Mais ces collectifs d'ateliers auto-gérés ont bien du mal à survivre. Dans les quartiers du Canal et Nord, où se trouvent de nombreux ateliers, les nouvelles vagues de développement urbain poussent les artistes dans les griffes du marché, dans lequel les acteurs commerciaux ont bien compris le potentiel économique que représente l'occupation temporaire.

Les acteurs de ce marché se composent à la fois de commerciaux et de gestionnaires des biens immobiliers inoccupés, ainsi que de promoteurs immobiliers privés, qui entretiennent des relations privilégiées les uns avec les autres. Les services commerciaux de gestion des biens inoccupés tels qu'Entrakt offrent une utilisation temporaire "sur-mesure" basée sur les spécifications du promoteur. Il en résulte des contrats corporatifs, flexibles et à court terme, sans trop de tracas ni d'engagements pour le promoteur comme pour le gestionnaire. Cette formule intéresse également les promoteurs immobiliers publics. Contrairement aux organisations flamandes d'ateliers d'artistes ou aux associations sans but-lucratif comme Condition et Communa, le client de ces sociétés n'est pas l'artiste/utilisateur/occupant temporaire, mais le promoteur/propriétaire. Il en

résulte une occupation temporaire qui se définit par des périodes de location courtes et incertaines, et un service minimal, adaptée à leurs seuls intérêts. Les occupants temporaires paient un loyer mais n'ont que peu ou pas de droits.



L'ARTISTE CRITIQUE

Dans ce contexte, en 2018, un groupe d'artistes ressent le besoin grandissant de prendre les choses en main afin de sortir de cette spirale négative. Ce besoin s'explique par le constat de deux situations similaires, celles de la diminution des possibilités d'occupation temporaire dans les quartiers de Molenbeek et des quartiers Nord.

À Molenbeek, la région de Bruxelles a décidé de modifier le zonage de plusieurs anciens sites industriels situés rue Manchester près du canal, pour en faire des infrastructures culturelles. Pour ce faire, les autorités ont gentiment demandé aux artistes occupant les bâtiments de les libérer. N'étant pas inclus dans le plan de développement culturel prévu par la ville, les artistes n'ont pas eu leur mot à dire. La plupart des bâtiments sont maintenant devenus des plateformes d'activités culturelles avec une plus grande visibilité et une meilleure interaction avec les publics.

Depuis 2015, un collectif d'artistes occupait le 25^e étage d'une des tours du WTC en partie abandonnée, à deux pas de la Gare du Nord. Ils avaient obtenu un bail de location avec l'un des premiers propriétaires. Ces tours de bureaux sont devenues le symbole de la transformation ratée du quartier Nord en "Petit Manhattan" bruxellois, pour laquelle des quartiers résidentiels entiers ont été déplacés dans les années 1970. Alors que le collectif d'artistes faisait revivre la tour, ils assistèrent à l'opération de vente d'un promoteur immobilier. Ils devinrent malgré eux les protagonistes d'un nouveau récit des tours et du quartier Nord.

Dans leur film *WTC, A Love Story* (2019), les artistes Wouter De Raeve et Lietje Bauwens, qui font partie du collectif du 25^e étage depuis 2015, décrivent l'interaction complexe et ambiguë entre les acteurs publics et privés participant à ce plan de développement. À travers des témoignages, ils analysent comment les projets sociaux et artistiques en occupation temporaire ont été utilisés comme une "mise en scène" dans la stratégie de développement des tours, sans avoir pour autant voix au chapitre. Le film interroge les r les

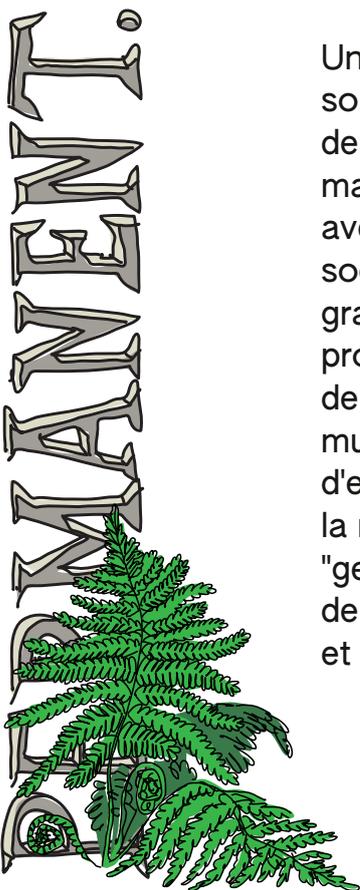
(in)volontaires que jouent les architectes, les décideurs politiques, les gouvernements et les artistes dans les opérations complexes de développement urbain, dans lesquels les acteurs commerciaux contrôlent la plupart des terrains et des capitaux.

L'ARTISTE COMME PROMOTEUR

Lorsque le groupe de la rue Manchester et celui du 25e étage du WTC se sont rencontrés dans l'ancien bâtiment d'Actiris début 2019, ils ont conjointement créé le groupe de travail Permanent, afin de développer une infrastructure durable et stable pour la création artistique bruxelloise, comme une alternative à l'occupation nomade et temporaire des espaces inoccupés.

Dès le début, les modèles de développement anti-spéculatifs des Commons et des mouvements de coopératives d'habitation ont été pour le groupe d'importantes sources d'inspiration. Permanent ne veut pas seulement réduire le besoin d'espace de travail des artistes, mais le concrétiser sur la base d'un modèle de propriété alternative qui rendrait impossible l'utilisation des biens immobiliers à des fins spéculatives. De cette façon, Permanent tente d'éviter aux artistes d'être les contributeurs involontaires de la "gentrification", dont ils sont les victimes ultimes.

Un autre point de départ qui nous semble crucial est le principe de solidarité avec d'autres groupes eux aussi progressivement chassés de la ville. Comme mentionné ci-dessus, les besoins des artistes en matière d'espace entrent souvent involontairement en concurrence avec d'autres groupes, tels que les sans-papiers, les travailleurs sociaux ou les petits producteurs urbains, dont l'existence dépend en grande partie de l'accès à ces espaces. Le plus souvent, ce sont les professions créatives branchées qui en bénéficient. Dans son projet de construction, Permanent veut non seulement essayer de mutualiser les besoins de ces différents groupes distincts en matière d'espace, mais aussi d'appliquer le "capital symbolique" artistique par la revendication d'espace pour les groupes vulnérables. Après tout, la "gentrification" ne se manifeste pas seulement par la hausse des prix de l'immobilier, mais aussi par la nature des infrastructures produites, et pour qui elles sont faites.



Permanent a commencé à travailler sur le "modèle CTL" (Programme de logement à loyers modérés, de l'anglais Community Land Trust), dans lequel la terre reste une propriété collective appartenant à la communauté. Seules les infrastructures (briques et mortier) construites sur ces terres communautaires peuvent être acquises à titre privé. Le terrain ne faisant pas partie de la vente, le taux est nettement inférieur. Par conséquent, le prix est lui aussi plus bas. L'infrastructure construite quant à elle, peut être vendue, mais à des fins non-lucratives. De cette façon, elle reste abordable pour les générations futures.

Community Land Trust Brussels (CLTB), qui a rejoint Permanent en tant que partenaire aux prémises du projet, se consacre en grande partie au développement de logements abordables pour les personnes à très faibles revenus dans la région bruxelloise. Le groupe de travail Permanent décide très t t d'attribuer un tiers de son programme de construction aux logements sociaux occupés par les propriétaires/habitants de la CLTB, aux personnes actuellement sur liste d'attente du CLTB. La décision est prise d'allouer un tiers au logement, un tiers aux ateliers d'artistes et un tiers aux infrastructures ouvertes au public et aux habitants du quartier : ce qui représente un aménagement d'environ 9 000 m².

Le modèle de double propriété de la CLT, comprenant la clause anti-spéculative et la construction financière associée, n'est pas seulement intéressant d'un point de vue idéologique. Il permet également au groupe de travail Permanent d'approcher des partenaires publics et privés avec un plan financier pour lequel il lui suffit d'augmenter le coût du terrain (environ 40 % du coût total de développement) pour atteindre une accessibilité durable (et donc, également 100 % d'infrastructures publiques). Comme pour les autres projets de la CLT, le reste du budget de développement est obtenu par la vente (de logements) et dans ce cas, par le rendement locatif (des ateliers d'artistes et des infrastructures collectives). En tant que partenaire structurel du projet, la Vrije Universiteit Brussel (VUB) offrira le cadre scientifique adéquat à cette expérience et envisage elle-même d'allouer des infrastructures publiques sous la forme d'un campus urbain.

Permanent fait le choix conscient d'un modèle de location de lieux de travail artistiques, s'appuyant sur un plan de coopération inspiré du modèle de la CLT. Les artistes sont des individus nomades qui ont besoin de se déplacer en permanence, le flux d'artistes entrant et sortant maintient le collectif dans une dynamique spécifique. Par conséquent, Permanent n'a pas l'intention d'ancrer les artistes sur un territoire de façon permanente, mais bien d'y ancrer les espaces eux-mêmes. Les modèles juridiques et financiers développés pour ces espaces seront Open source, ce qui les rendra accessibles à toute personne désireuse de les utiliser, et permettra à d'autres initiatives d'émerger, telles des archipels de l'artiste nomade. Permanent s'efforce de stimuler l'imagination en présentant l'artiste comme un contributeur d'un développement vers une ville véritablement diverse, équitable et abordable.

